



Commission de l'Environnement  
de Bruxelles et Environs asbl

BELGIQUE-BELGIË  
P.P  
1030 BRUXELLES 3  
P003388

- *Moeraske-Walckiers*
- *Hof ter Musschen*
- *Moulin d'Evere et Jardin des Aromatiques*
- *Fournil de l'Hof ter Musschen*
- *Potager biologique du Houtweg*

# L'Echo du Marais

N° 148 – Hiver 2023 – Périodique trimestriel



<b>EDITORIAL</b> .....	<b>3</b>
NOUS VIVONS UNE ÉPOQUE FORMIDABLE... FORT MINABLE <sup>(1)</sup> ! .....	3
<b>ARTICLES – MINI-DOSSIERS</b> .....	<b>5</b>
BIENFAITS DES ESPACES BOISÉS EN MILIEU URBAIN .....	5
DIMANCHE 24/09/2023 : SORTIE EN CAR EN ZÉLANDE SUR LES ORGANISMES MARINS .....	7
<b>NOS SITES</b> .....	<b>16</b>
ACTUALITÉS : DE GROS TRAVAUX AU MOERASKE .....	16
A LA DÉCOUVERTE DES ARAIGNÉES DE L'HOF TER MUSSCHEN .....	18
<b>ACTIONS</b> .....	<b>20</b>
GESTION DE DÉCEMBRE À L'HOF TER MUSSCHEN .....	20
SAMEDI 23/03/2024 : GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS AU MOERASKE .....	20
<b>PRODUITS &amp; PUBLICATIONS</b> .....	<b>21</b>
PUBLICATIONS .....	21
<b>AGENDA</b> .....	<b>22</b>
VISITES – ANIMATIONS – GESTIONS .....	22
COTISATIONS ET DONNS .....	23
DATES .....	24



## CEBE asbl – MOB vzw

Rue Mosselmansstraat 44

1140 Evere

02 / 242 50 43

N° d'entreprise : 0438798306

[info@cebe.be](mailto:info@cebe.be) <https://www.cebe.be>

Compte bancaire (IBAN) : BE 56-2100-3244-0488 (cotisations & dons)

BE 19-0015-1170-7412 (autres paiements)

(BIC Bénéficiaire : GEBA BE BB)



### Visites



#### **Guidées, libres, sur demande**

##### **Hof ter Musschen – Moeraske**

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

[christianrombaux@skynet.be](mailto:christianrombaux@skynet.be)

#### **Scolaires, écoles secondaires**

##### **Hof ter Musschen – Moeraske**

Initiation à la nature (€1/enfant)

Jean Randoux

0470 / 929 833

[johanjean@skynet.be](mailto:johanjean@skynet.be)

#### **Scolaires, maternelles/primaires**

##### **Potager du Houtweg – Moeraske**

Initiation à la nature (€1/enfant)

Marianne Delcroix

02 / 216 85 43

ou 0486 / 565 724

[delcroixmarianne@hotmail.com](mailto:delcroixmarianne@hotmail.com)

Jacqueline Borlée

0477 / 285 620

[jacqueline.borlee@gmail.com](mailto:jacqueline.borlee@gmail.com)

Visites mensuelles : gratuites (cf. dernière page).

Visites sur demande : payantes (20 personnes max.).



### Activités – Gestions



#### **Moeraske**

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

[christianrombaux@skynet.be](mailto:christianrombaux@skynet.be)

#### **Hof ter Musschen**

Michel Durant

0479 / 904 879

[michel.mejg.durant@belgacom.net](mailto:michel.mejg.durant@belgacom.net)

#### **Antenne CEBE-WSL**

Patrick Vanden Borre

0478 / 979 510

[pat.vandenborre@skynet.be](mailto:pat.vandenborre@skynet.be)

#### **Potager biologique**

Michel Moreels

02 / 460 38 54

[michel.moreels57@hotmail.be](mailto:michel.moreels57@hotmail.be)

#### **Jardin des Aromatiques**

Michel Moreels

02 / 460 38 54

[michel.moreels57@hotmail.be](mailto:michel.moreels57@hotmail.be)

#### **Fournil de l'Hof ter Musschen**

Alain Doornaert

02 / 256 05 39

[fournil@cebe.be](mailto:fournil@cebe.be)

#### **Trésorier ASBL**

Patrick Vanden Borre

0478 / 979 510

[pat.vandenborre@skynet.be](mailto:pat.vandenborre@skynet.be)

#### **Secrétaire ASBL**

Michèle Rooseleir

0486 / 261 423

[info@cebe.be](mailto:info@cebe.be)

La CEBE tient à remercier Monsieur le Ministre de l'Environnement, les Collèges des Bourgmestre et Echevins d'Evere et de Woluwe-Saint-Lambert pour les subsides qu'ils lui ont attribués en 2022.

Avec l'aide de la **Région de Bruxelles-Capitale**.





# Editorial

## ***Nous vivons une époque formidable... fort minable<sup>(1)</sup> !***

Par Michel Moreels

### **Un nouveau bois menacé par le béton en Région de Bruxelles-Capitale**

A Woluwe-Saint-Lambert, près de l'avenue Chapelle-aux-Champs, un promoteur a introduit pour la seconde fois en un an – et ce parce qu'il avait reçu une réponse négative à sa première demande ! –, un permis pour urbaniser totalement une parcelle de terrain qui abrite un bois spontané de 126 arbres. Son objectif : couper 119 des arbres et y construire trois immeubles.

Remarquons tout d'abord que cette parcelle se trouve aux abords immédiats d'une zone qui est appelée à être fortement urbanisée ces prochaines années, étant donné les multiples projets émanant de l'UCL, propriétaire et occupante des lieux.

Ce petit bois, situé à un jet de pierre de l'Hof ter Musschen, forme certainement avec ce dernier une continuité verte ; il est aussi repris en « Zone de valeur biologique importante » (score C) sur la carte d'évaluation biologique de Bruxelles-Capitale mise à jour en 2020 par Bruxelles Environnement. La réalisation des trois immeubles prévus impactera fortement l'habitat local du fait de leurs gabarits et pèsera aussi sur la circulation dans le quartier. Certes, au PRAS<sup>(2)</sup>, nous nous trouvons ici en zone constructible, mais rappelons que ce statut ne signifie pas nécessairement que toute construction y serait admise ni, même, que ladite zone soit inévitablement vouée à être construite. Nonobstant ceci, alors que les riverains, les associations woluwéennes, la CEBE et la Commune se sont opposés au projet, Urban Brussels et Bruxelles Environnement se sont prononcés en sa faveur et la Région a accordé ledit permis.



*Le « petit bois » vu du talus voisin surplombant l'avenue Chapelle-aux-Champs (Novembre 2023)  
Michèle Rooseleir – Copyright © 2023 CEBE-MOB*

Le « volet Nature » du projet a mérité toute notre attention. En effet, le promoteur a avancé – avec le plus grand sérieux ! –, qu'il limitait grandement l'impact négatif de son projet quant à la préservation de la biodiversité, en créant sur la zone : deux espaces potagers ; une petite prairie fleurie ; une noue végétalisée ; des toitures vertes. Effet d'annonce, bien sûr ! L'un des potagers ne sera pas en pleine terre, mais constitué de bacs surélevés et coupés du sol<sup>(3)</sup>. La prairie fleurie, apparue de nulle part, naîtra grâce à des semis achetés dans le commerce. Les plantes des milieux humides pour la noue, artificiellement implantées, créeront un biotope qui n'existe pas actuellement sur le site. Quant aux toitures vertes, nous nous sommes déjà exprimés dans un récent bulletin<sup>(4)</sup> à ce propos : c'est un pis-aller préférable à une plateforme en matière synthétique, mais un mètre carré de toiture végétalisée est très loin de valoir, biologiquement parlant, un mètre carré de pleine terre et encore moins d'espace boisé !

En fait, il en va ainsi de tout ce qui est proposé : il s'agit de mesures de remplacement, mais qui sont loin de compenser la perte d'une zone sauvage ! Le comble du « greenwashing »<sup>(5)</sup> a néanmoins été atteint par la dernière mesure généreusement proposée : le site se verra abondamment garni de nichoirs, notamment pour les chauves-souris et les hérissons... dont les travaux d'aménagement des lieux auront totalement anéanti l'habitat ! Merveilleux ! Il suffisait d'y penser : un site peut être détruit entièrement, sans conséquence dommageable pour la Nature, pour autant que l'on place des nichoirs pour les espèces qui y vivaient naguère et qui n'y ont plus place ! A ce rythme-là, pour augmenter la biodiversité régionale, pourquoi ne pas proposer un peu partout dans Bruxelles l'installation d'abris pour l'Ours brun et le Bison d'Europe, espèces emblématiques qui doperaient l'attractivité nature de la Région ? Dernière idée que ce triste volet nous inspire : le promoteur pourrait installer dans le hall d'entrée de ses futurs immeubles... un poster reprenant les espèces animales et végétales disparues des lieux à la suite de son intervention. Un « tableau de chasse » en quelque sorte !

## L'objectif (vert ?) de la Région de Bruxelles-Capitale à l'horizon 2030

Fin octobre, le ministre-président et le ministre de l'Environnement ont annoncé, dans un communiqué commun, qu'à la suite de la COP15 de Montréal<sup>(6)</sup> sur la biodiversité, Bruxelles s'engageait à protéger 25 % de son territoire d'ici 2030 en faveur de la nature et de la biodiversité. Suivant leurs calculs, on passerait ainsi de 2 373 ha de territoire protégés aujourd'hui à quelque 4 206 ha à la fin de la décennie ! Cet engagement ne peut évidemment que réjouir les défenseurs de la Nature ! Mais, – car hélas, il y a un « mais » ! –, comment la RBC va-t-elle s'y prendre, et surtout : à partir de quand ?



La richesse de la biodiversité urbaine passe par le maintien de sites comme celui du Donderberg (Crédit photo : image phare de la campagne initiée par le collectif Save Donderberg)

Car le temps presse : des menaces évidentes d'urbanisation pèsent sur **tous** les lieux bruxellois non encore bâtis, que ce soit des sites connus comme le Donderberg, le Keyenbempt, le marais Wiels, la friche Josaphat, Schaerbeek Formation, le Meylemeersch, le Bempt, le champ des Cailles, la Foresterie, l'hippodrome de Boitsfort ... ou des sites inconnus, comme ce petit bois de Woluwe, sis près de l'avenue Chapelle-aux-Champs, tel qu'évoqué ci-dessus.

Disons tout de go qu'on ne se contentera pas, pour arriver à ce pourcentage, d'astuces comme de comptabiliser toutes les toitures vertes et vasques fleuries du centre-ville ! On se dit aussi qu'il faudrait que les administrations régionales (Bruxelles Environnement et Urban Brussels) modifient nettement leur façon de se positionner en commission de concertation, où elles cautionnent (cf. ci-dessus) par trop souvent les projets de construction pour autant qu'ils concernent des zones théoriquement constructibles au PRAS.

Certes, on a franchement envie d'y croire. On crie : *Chiche !* Mais aussi : *Dépêchez-vous ! 2030, c'est très bientôt et s'il ne reste plus rien à protéger... on ne protégera plus rien !* Evitez, Messieurs les ministres – car indéniablement l'impulsion modificatrice doit venir de vous –, de dresser, à dessein ou non, des plans sur la comète qui resteront sans suite.

### Quand les hommes vivront d'amour...

Il y a près de cinquante ans, Félix Leclerc, Robert Charlebois et Gilles Vigneault<sup>(7)</sup> chantaient de concert (et ils n'étaient pas les seuls !) : *Quand les hommes vivront d'amour, il n'y aura plus de misère, les soldats seront troubadours, [...]*. On voit où on en est aujourd'hui ! Evitons donc de devoir dresser un terrible constat d'échec dans à peine... sept petites années ! A suivre... hélas !

(1) Emprunt manifeste à *Stromae*.

(2) Plan régional d'Affectation du Sol.

(3) Et ce parce que la terre à l'endroit choisi pour installer le potager est trop polluée.

(4) Voir L'Echo du Marais n° 145, p. 15.

(5) Le « greenwashing » ou « écoblanchiment » est un procédé de marketing ou de relations publiques utilisé par une organisation pour se donner une image trompeuse de responsabilité écologique (définition Wikipédia).

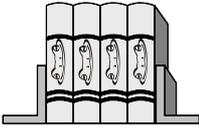
(6) La COP15 biodiversité s'est tenue du 7 au 19 décembre 2022 à Montréal (Canada). Elle visait à adopter un nouveau cadre stratégique mondial pour la biodiversité.

(7) Quand les hommes vivront d'amour : chanson composée en 1956 par l'auteur canadien Raymond Lévesque, mais qui a connu un succès maximal une fois qu'elle fut reprise par le trio de chanteurs cités.



***Nous menons une guerre contre la nature. Si nous la gagnons, nous sommes perdus !***

*Hubert Reeves (1932–2023), astrophysicien, vulgarisateur scientifique & écologiste franco-canadien d'origine québécoise*



## Articles – Mini-dossiers

### **Bienfaits des espaces boisés en milieu urbain**

Par Serge Landen

/// Dans le prolongement de cet Edito, nous publions ici la réaction de l'un des voisins directs du « petit bois » de l'avenue Vandervelde menacé par le projet immobilier évoqué dans les pages précédentes. Ce médecin de profession a désiré faire part aux participants à la commission de concertation où s'est joué le sort de 126 arbres, des multiples bienfaits que ceux-ci constituent pour la santé humaine. Une approche différente de la nôtre, mais qui la complète en définitive, pour plaider la cause du maintien de cet espace vert, tout bénéfique pour la nature et... les hommes. Merci au docteur Serge Landen de nous avoir autorisés à publier ces lignes !

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission de concertation,

Je m'exprime en tant que riverain de l'avenue Chapelle-aux-Champs mais aussi aux noms de nombreux habitants qui s'inquiètent de la possible suppression d'un espace vert de qualité, le quartier Vandervelde. Comme médecin, je suis particulièrement sensibilisé à l'aspect santé et bien-être des espaces verts en milieu urbain. Il suffit de se remémorer la pandémie de Covid et la privation de contact avec la nature qui en a résulté pour se rendre compte de l'importance de la nature dans nos vies.

L'aménagement d'espaces verts n'a pas seulement une dimension environnementale pour lutter contre la pollution, la perte de la biodiversité ou les inondations. De plus en plus d'études, résumées dans un rapport de l'OMS de 2022, démontrent qu'ils sont aussi nécessaires au bien-être et à la cohésion sociale, voire une solution efficace contre certaines maladies physiques et psychologiques.

Je me permets d'énumérer brièvement les effets bénéfiques sur la santé, validés par des études sérieuses :

**Le premier effet bénéfique d'un espace boisé est qu'il améliore la qualité de l'air.**

Un grand arbre est capable de retenir jusqu'à 5,4 tonnes de CO<sub>2</sub> et 20 kg de poussière par an. C'est un formidable dépollueur naturel d'air ambiant.

Tout comme le tabac, la pollution de l'air est responsable de nombreuses maladies aiguës et chroniques : l'ozone, qui se forme lors d'épisodes de chaleur intense, est nocif pour les poumons, entraînant asthme et insuffisance respiratoire.

En Europe seulement, 400 000 décès prématurés par an sont causés par la pollution de l'air, représentant un coût de centaines de milliards d'euros pour les systèmes de santé.



Partie boisée du Moeraske, entre ville et gare ferroviaire (Evere – Avril 2023)  
Marc Hinderickx – Copyright © 2023 CEBE-MOB

## **Un deuxième effet bénéfique d'un espace boisé est qu'il rafraîchit en éparpillant les îlots de chaleur.**

Pour s'en convaincre, il suffit d'imaginer la différence lorsque l'on se trouve, un jour de canicule, sur le tarmac d'un aéroport ou dans une forêt. Je vous livre quelques chiffres :

- Il est démontré qu'entre Paris et sa banlieue, la différence de température peut atteindre 10 °C la nuit en période de canicule ;
- entre une surface bitumée et une surface végétalisée, la température d'une zone peut baisser de plus de 5 °C ;
- contrairement aux arbres, le bâti emmagasine jusqu'à 90 % du rayonnement solaire ;
- enfin, les arbres plantés en pleine terre agissent comme des climatiseurs naturels grâce à l'évaporation et l'ombrage des feuilles sur le sol.

Or, nous savons maintenant que les épisodes de canicule en ville seront encore plus nombreux et plus longs dans les décennies à venir. En 2003, la canicule a été responsable de la mort de 35 000 Européens. Les effets nocifs sont nombreux et ne se limitent pas à la déshydratation et à la fatigue :

Les maladies cardiovasculaires tels l'infarctus ou l'accident vasculaire cérébral peuvent être provoqués par le stress thermique. Le diabète et l'obésité augmentent s'il y a moins d'espaces verts pour s'abriter de la chaleur, car ceux-ci sont propices à l'activité physique. Enfin, le réchauffement est en train de favoriser l'apparition de maladies tropicales transmises, entre autres, par les tiques et moustiques

## **Enfin le troisième effet bénéfique de l'espace boisé est qu'il améliore la qualité de vie et la santé mentale des citoyens.**

Il ressort de nombreuses études que le fait de pouvoir côtoyer la nature apaise, diminue le stress, augmente le moral, stimule les capacités cognitives et améliore l'attention. Ces effets bénéfiques résultent aussi d'une diminution de la pollution sonore et visuelle associée à l'éclairage nocturne.

Enfin, la fraîcheur que procurent les espaces végétalisés améliore la qualité du sommeil.

\*

L'urbanisme durable est une promesse d'un avenir meilleur pour tous. Mais la transition vers une ville plus verte doit souvent passer par l'arbitrage d'intérêts divers, parfois contradictoires. La qualité de vie et la santé des habitants de demain dépendent des aménagements paysagers, urbanistiques et sociétaux mis en place dès aujourd'hui.

Lorsque le FDL a fait l'acquisition du terrain en 2016, l'opinion publique était encore partagée entre ceux alertés par le changement climatique et ceux qui n'y croyaient pas. Avec l'accumulation des preuves de la responsabilité de l'activité humaine sur les épisodes climatiques extrêmes, nous ne pouvons plus nier la menace qui pèse sur nous et sur les générations à venir. Je crains que les générations futures porteront un jugement sévère à l'égard de la destruction des espaces verts par leurs prédécesseurs.

Ce n'est pas un hasard si un nombre croissant de villes se hâtent à une revégétalisation pour contrer les effets du réchauffement climatique. Dans ce contexte, la destruction d'un espace boisé va totalement à l'encontre du bon sens et constitue pour les habitants du quartier Vandervelde une ineptie. Ce qui est dommageable ici n'est pas le fait d'ériger des constructions, mais bien le fait de raser un espace vert de qualité renfermant une végétation qui a mis plus de 50 ans à se constituer et qui procure chaque jour ses bienfaits aux habitants du quartier et aux gens de passage.

Ainsi, nous regrettons vivement que le FDL n'ait pas accepté la proposition concrète et équitable des autorités communales d'échanger le terrain boisé contre un autre terrain non végétalisé pour y construire les bâtiments A et B.

Il n'est pas trop tard pour soutenir les riverains du bois Vandervelde et s'opposer à la disparition des arbres : **rejoignez-nous en signant la pétition** via le lien ci-contre, en scannant le code QR, ou en visitant le site de Wolu-Inter-Quartiers (WIQ) ! (NDE)

\* Voir aussi la position de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert à ce sujet dans le dernier Wolu Info de l'année (n° 6-2023, p. 9).

**NON AU BÉTON !**  
Pour la préservation du bois  
Vandervelde

! Signez notre pétition !  
<https://chnq.it/tVLzNwzRTv>



**SAUVEZ 110 ARBRES !**  
sur 122 arbres à haute tige sur la  
parcelle



## **Dimanche 24/09/2023 : sortie en car en Zélande sur les organismes marins**

Par Michel Moreels

Cela fait maintenant plus de 20 ans que quasi toutes les années en janvier<sup>(1)</sup>, la CEBE organise une sortie ornithologique d'un jour en car en Zélande. Toujours aux mêmes conditions mais à une autre époque de l'année, nous avons par huit fois doublé cette excursion hivernale d'une autre immersion<sup>(2)</sup> au cœur de cette région si proche et si dépaysante à la fois que constitue la Zélande<sup>(3)</sup>. Cette année donc, après cinq années de défection, nous avons remis le couvert ce 24 septembre, et sommes retournés au sud des Pays-Bas pour une journée de découverte des organismes marins... mais pas que..., puisqu'en fait, nous nous sommes intéressés à presque toutes les facettes du Vivant !

Comme les fois précédentes, Guy Trompet était notre « guide plongeur principal » : en effet, rappelons-le, la particularité de cette visite est qu'elle est organisée en collaboration avec plusieurs plongeurs, qui ramènent au bord de l'eau de multiples organismes marins, souvent très mystérieux, que nous admirons à loisir au travers d'aquariums que nous avons apportés et où nous les plaçons le temps de l'observation. Car tout se déroule ici selon les principes du « no kill », toutes nos « prises » étant remises à l'eau après identification et explications. Guy était donc accompagné, cette année, d'un autre plongeur, Frédéric De Mees.



*Fig. 1. En avant pour une pêche amphibie qui sera miraculeuse et surprenante, au beau milieu des méduses !*

Pour la pêche à pied destinée à capturer quelques organismes présents dans les eaux de faible profondeur, nous avons demandé à André Cosy, gestionnaire émérite de la CEBE, d'enfiler ses cuissardes et de laisser parler son expérience du filet.

Pour les explications, l'éclectisme des participants nous permit de multiplier les guides se focalisant sur tel ou tel domaine spécifique, sans que ceci n'ait vraiment été décidé dès le départ. Ainsi : Françoise Henin et Michelle Permantier s'occupèrent des identifications et explications relatives aux oiseaux rencontrés ; Anne-Marie Paelinck et Marianne Mabilie en firent de même pour les plantes supérieures ; Marianne se chargea aussi des champignons et des algues, avec moi pour ces dernières ; avec Claire Dicker, je fis le tour des mollusques rencontrés ; je me chargeai de montrer les différences entre les deux espèces de phoques aperçus<sup>(4)</sup>. Les tuniciers, les crustacés et les cnidaires sont restés, quant à eux, le domaine exclusif de Guy. Un fameux travail d'équipe, quand on y pense !

Et cette collaboration ne s'est pas limitée à cela, car nous avons aussi pu compter sur le concours d'une équipe de photographes chevronnés qui ramenèrent de très nombreux clichés de ce dimanche ensoleillé et qui nous ont permis, notamment, d'illustrer cet article<sup>(5)</sup>. Citons ici : Claire Dicker, Marianne Mabilie, Anne-Marie Paelinck, Michèle Permantier, Steve Carlos Braem, Michel Galoppin et Marc Hinderickx<sup>(6)</sup>.

Voici une brève présentation des sites visités et des principales observations que nous y fîmes.

## 1. Scharendijke

... Le début de la journée... là où les plongeurs se mirent à l'eau... et André aussi ! (Fig. 2.)

Nous sommes ici sur les bords du *Grevelingenmeer*. C'est le moment le plus surprenant de la journée, puisque c'est celui où nos plongeurs entrent en action. C'est aussi le lieu où l'on reste le plus longtemps, où l'on observe le plus et où les taxons sont les plus variés.

### a. Tuniciers

Cet embranchement est des plus surprenants. Les tuniciers sont, en effet, des animaux à la morphologie en apparence simple ; ils sont pourtant considérés comme les plus proches parents des vertébrés<sup>(7)</sup>. Au stade juvénile, ces organismes se déplacent en nageant ; ils sont alors dotés d'une corde dorsale typique ; à l'état adulte, ils perdent cette faculté de déplacement pour se transformer en des animaux fixés définitivement au substrat (rocher, coquillage, ...). Certains tuniciers sont des individus solitaires, mais d'autres, qui se reproduisent par bourgeonnement, peuvent former des colonies. Il est parfois assez courant de les confondre avec certaines éponges.

Parmi les espèces identifiées, on retiendra : *Styela clava* (Fig. 3.) qui est un tunicier solitaire évoquant une tête de pipe longue d'une dizaine de centimètres ; *Botrylloides diegensis* (Fig. 4.), tunicier colonial, une espèce cosmopolite, qui constitue une toute fine croûte d'une magnifique couleur jaune orangé ; *Didemnum helgolandicum*, espèce invasive d'origine nordique cette fois, lui aussi animal colonial, qui fait plutôt penser à un morceau de pain rassis haut de 1 cm maximum.

### b. Cnidaires

Les cnidaires constituent un groupe d'animaux aquatiques (principalement marins), possédant des cellules capables de lancer un harpon urticant pour attraper leurs proies. Cet embranchement regroupe essentiellement les anémones de mer, les méduses et les coraux.

Lors de notre excursion, nous avons pu observer *Aurelia aurita*, une belle petite méduse translucide, présente en quantité incroyable<sup>(8)</sup> (Fig 5.) et *Rhizostoma octopus*, grande méduse très bombée, pouvant atteindre un diamètre de 50 cm et arborant généralement une teinte bleu azur (Fig. 6.).

### c. Crustacés

Le Crabe vert (*Carcinus maenas*, Fig. 7.) et *Hemigrapsus takanoi* (ou peut-être son jumeau *Hemigrapsus penicillatus* ?) (Fig. 8.) constituent les deux trouvailles par excellence des lieux.

Le premier, encore appelé « Crabe enragé » – car lorsqu'on le sort de l'eau, il produit souvent au niveau des mandibules une écume de bulles d'air –, est très fréquent en Zélande. Guy nous a indiqué comment reconnaître le mâle de la femelle : le premier a sur la face ventrale une lame abdominale plus longue que large, alors que chez la seconde, cette lame est aussi longue que large.

Quant à *Hemigrapsus takanoi*, le Crabe à pinceaux, c'est un petit crabe invasif asiatique, involontairement introduit dans le courant des années 1990 sur les côtes européennes (de l'Espagne à l'Allemagne, Royaume-Uni y compris), via les eaux de ballast des navires marchands. Il faut savoir qu'il a fallu attendre 2005 pour différencier *Hemigrapsus takanoi* de *Hemigrapsus penicillatus*, également présent dans nos eaux et arborant sur la face ventrale une série de petits points noirâtres, souvent peu visibles.

*Hemigrapsus takanoi* est majoritaire dans nos contrées ; nous n'avons pas voulu manipuler dans tous les sens le petit animal que nous avons capturé pour en déterminer avec certitude l'espèce, mais statistiquement, il y a de fortes chances qu'il s'agissât de *takanoi*.

Autre belle découverte, un exemplaire d'*Idotea granulosa* (Fig. 9.) a été photographié par Marianne. Ce petit crustacé isopode, long d'un cm à peine, est un proche parent des ligies et fait penser à un cloporte aminci.

### d. Algues

Les *Codium* sp. (algue verte, Fig. 10.), *Sargassum muticum* (algue brune, c'est la Sargasse, originaire de la mer du même nom ! Fig. 11.) et *Palmaria palmata* (algue rouge) figurent comme les espèces les plus en vue.

### e. Plantes supérieures

L'Aster maritime (*Aster tripolium*, Fig. 12.), qui nous a charmés avec ses fleurs jaunes au centre et violet pâle en périphérie, est très visible en Zélande et y colonise d'importantes superficies.

Tout aussi spectaculaire mais plus rare, le Jonc maritime (*Juncus maritimus*) dont nous avons observé une belle station ; il s'agit d'un jonc vigoureux pouvant atteindre un mètre de haut, caractéristique des prés salés.

### f. Oiseaux

L'incontestable vedette de la matinée restera ce magnifique Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*, **Fig. 13.**) en migration, qui a survolé la zone de plongée durant de longues minutes, permettant à presque tout un chacun de l'admirer sous toutes les coutures.

### g. Mammifères

Un Phoque veau-marin nageant un moment près de Guy et Frédéric, nous a, quant à lui, offert l'opportunité de bien observer sa tête rappelant celle d'un chien avec un stop<sup>(9)</sup>, de grands yeux disposés facialement et des narines rondes presque convergentes formant un « V » caractéristique (**Fig. 21.**).

### Scharendijke



**Fig. 2.** Respectivement, de gauche à droite : les plongeurs Guy et Frédéric, et André, en virtuose du filet



**Fig. 3.** *Styela clava*/Ascidie plissée



**Fig. 4.** *Botrylloides diegensis*/Botrylle de San Diego



**Fig. 5.** *Aurelia aurita*/Méduse commune ou bleue



**Fig. 6.** *Rhizostoma octopus*/Méduse rhizostome ou chou-fleur

Scharendijke, suite



Fig. 7. *Carcinus maenas*/Crabe vert ou enragé



Fig. 8. *Hemigrapsus takanoi* (ou *penicillatus* ?)/Crabe à pinceaux



Fig. 9. *Idotea granulosa*/-



Fig. 10. *Codium* sp./*Codium* sp.



Fig. 11. *Sargassum muticum*/Sargasse japonaise



Fig. 12. *Aster tripolium*/Aster maritime



Fig. 13. *Pandion haliaetus*/Balbuzard pêcheur

## 2. Zeilcentrum de Port Zélande

Après l'apéritif offert au pied du car par la CEBE – une tradition à laquelle nous ne dérogeons pas ! –, nous sommes rendus au *Zeilcentrum de Port Zélande* (Fig. 14.). Une salle nous y avait été réservée pour nous permettre de nous restaurer rapidement, le programme de la journée étant encore fort chargé.

Avouons-le : grosse déception pour l'auteur de ces lignes, qui avait vanté à tous la « *erwtensoeep* » maison<sup>(10)</sup>, comme une vraie tuerie... Il nous fut, en effet, précisé que celle-ci... n'était proposée qu'en hiver (Fig. 15.) ! Il fallut donc se rabattre sur autre chose... Dur, dur, le rôle de l'organisateur !

### Mollusques

En quittant le restaurant, lui aussi situé en bordure du *Grevelingenmeer*, deux bivalves attirèrent notre attention.

Tout d'abord, le *Cerastoderma glaucum*, la Coque glauque (Fig. 16.) qui ressemble fortement à la Coque commune (*Cerastoderma edule*), mais qui en diffère par une forme moins arrondie (il a un bord postérieur en pente brusque) et sa préférence pour les milieux saumâtres plutôt que marins.

Ensuite, la Palourde japonaise (*Ruditapes philippinarum*, Fig. 17.), proche parente de la Palourde grise (*Ruditapes decussatus*) ou Clovisse, qui a été introduite vers les années 1980 dans tous les bassins conchylicoles, car plus productive, mais dont de nombreux spécimens se sont échappés dans la nature, au point d'être devenue actuellement l'espèce de palourde la plus fréquente sur le littoral belge et hollandais. L'espèce invasive se distingue de sa consœur indigène par une forme plus arrondie et par la teinte violacée de l'intérieur du coquillage et ce, surtout, en périphérie.

### Zeilcentrum de Port Zélande



Fig. 14. En route vers le restaurant du Zeilcentrum ; en médaillon (fig. 15.) : la sans pareille « *erwtensoeep* » qui faisait cruellement défaut !



Fig. 16. *Cerastoderma glaucum*/Coque glauque



Fig. 17. *Ruditapes philippinarum*/Palourde japonaise

### 3. Brouwersdam, côté mer

Halte incontournable de nos excursions zélandaises, nous nous sommes arrêtés, deux kilomètres plus loin, au *Brouwersdam*, côté mer (**Fig. 19.**). Cet arrêt est un « classique » de notre sortie ornithologique en hiver. C'est aussi l'endroit par excellence pour apercevoir le Phoque gris (*Halichoerus grypus*, **Fig. 18.**).

#### Mammifères

Avec sa tête rectiligne comme celle d'un cheval, ses yeux situés relativement latéralement et plus près des oreilles que du nez, et ses narines allongées et parallèles l'une à l'autre, le Phoque gris est bien différent du veau-marin (*Phocus vitulina*, **Fig. 21.**). Il est aussi plus grand (entre 2 m et 2,6 m) que son parent (entre 1,2 m et 2 m), plus lourd et plus fortement charpenté. Nonobstant ceci, alors que les mâles Phoques gris sont très typiques, les femelles le sont souvent moins... et leur confusion avec les grands mâles de Phoques veaux-marins reste possible<sup>(11)</sup>.

### 4. Grevelingenmeer

Classiquement, au *Brouwersdam*, après avoir admiré le côté mer, on passe, via un tunnel<sup>(12)</sup>, côté *Grevelingenmeer* <sup>(13)</sup> (**Fig. 20.**). Comme d'habitude, c'est l'occasion de voir plutôt les Phoques veaux-marins.

En fait, les deux espèces présentes ici cohabitent et se mélangent l'une à l'autre. Néanmoins – c'est à tout le moins un avis personnel –, le *Grevelingenmeer* me paraît être plus « payant » pour l'espèce dont question. Ce qui fut encore le cas, en ce début d'après-midi, qui offrit l'opportunité à plusieurs d'entre nous de tester leurs connaissances des Pinnipèdes : *Gentil phoque, montre-moi le bout de ta tête, et j'essaierai de dire qui tu es !*

#### Plantes supérieures

Plus facile à approcher que les animaux marins dont question ci-dessus, l'Elyme des sables (*Elymus arenarius*) a retenu toute notre attention. Cette graminée, moins répandue que l'Oyat (*Ammophila arenaria*), avec lequel on la confond souvent, pousse ici assez en abondance. Ses feuilles d'un vert très glauque, rubanées et non enroulées en cylindre, permettent de l'identifier.

### 5. Zeelandbrug

Nous nous sommes rendus par après au pied du *Zeelandbrug*, distant d'une vingtaine de kilomètres de Port Zélande.

Ce pont<sup>(14)</sup> de 5 km, inauguré en 1965, est le plus long pont des Pays-Bas et fut pendant longtemps le plus long d'Europe. Il surmonte de 16 m l'Escaut oriental et est parallèle à l'*Oosterscheldkering* situé en front de mer et qui est l'autre route pour rejoindre l'île de *Noord-Beveland* à partir de celle de *Schouwen-Duiveland*<sup>(15)</sup>. Vu d'en dessous, cet ouvrage est assez spectaculaire et attire beaucoup les photographes (**Fig. 22.**).

#### a. Algues

Les espèces principalement rencontrées ici, sont : *Fucus spiralis*, *Fucus vesiculosus*, *Fucus serratus* (**Fig. 23.**) et *Ascophyllum nodosum* (**Fig. 24.**), soit toutes des algues brunes.

Celles-ci, avec encore d'autres macro-algues du groupe des Laminaires, constituent ce qu'on appelle, en Bretagne, le « goémon » et, en Normandie, le « varech ». Celui-ci reste utilisé comme engrais ; on y recourt de plus en plus dans l'industrie alimentaire et dans les cosmétiques. Jusqu'au sortir de la seconde Guerre mondiale, il servait beaucoup à produire de l'iode à des fins pharmaceutiques.

#### b. Cnidaires

Dans les enrochements à marée basse, nous repérâmes l'Actinie commune (*Actinia equina*), une anémone de mer. Lorsque celle-ci est totalement immergée, elle déploie ses gracieux tentacules d'un beau rouge vif. Une fois en dehors de l'eau, elle est beaucoup plus sobre et fait alors inmanquablement songer... à une tomate bien luisante, ce qui lui a valu le nom vernaculaire de « Tomate de mer » (**Fig. 25.**).

#### c. Lichens

Un beau lichen crustacé jaune faisant penser à *Xanthoria parietina*, l'archétype des lichens jaunes, couvre de nombreux piquets en bordure immédiate de l'eau. Sa résistance aux embruns marins et le fait qu'il soit beaucoup plus appliqué au support que l'espèce précitée, permet de le nommer : *Caloplaca maritima*.

#### d. Oiseaux

Dans une roselière toute proche du pont, le chant très puissant de la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) retentit à maintes reprises. Comme presque toujours, l'oiseau a signalé sa présence par sa voix, mais n'a guère eu l'audace de se montrer.

**Brouwersdam, côté mer & Grevelingenmeer / Zeelandbrug**



**Fig. 18.** *Halichoerus grypus*/Phoque gris



**Fig. 19.** Brouwersdam, côté mer



**Fig. 20.** Grevelingenmeer



**Fig. 21.** *Phoca vitulina*/Phoque veau-marin



**Fig. 22.** Zeelandbrug



**Fig. 23.** *Fucus serratus*/Fucus denté



**Fig. 24.** *Ascophyllum nodosum*/Goémon noir



**Fig. 25.** *Actinia equina*/Actinie commune ou Tomate de mer

## 6. Veerse Meer

Dernière étape de notre voyage, nous avons poussé une pointe jusqu'au *Veerse Meer*. L'occasion d'observer, sous un soleil couchant, des vers marins, les Arénicoles (*Arenicola marina*), et, s'en délectant, le magnifique limicole qu'est la Barge rousse (*Limosa lapponica*).

Le moment aussi de se dérouiller une dernière fois les jambes avant l'heure et demie de car que prendra le retour. L'opportunité enfin d'une photo de groupe (**Fig. 26.**) : le point final d'une journée qui sonne comme un succès ! A tel point que nous songeons à rééditer ceci... en 2024 !



**Fig. 26.** Le groupe au grand complet, – hormis le photographe (Marc Hinderickx) –, dos au Veerse Meer

Crédit photographique : Photos 1. : Frédéric De Mees ; 2., 5., 13. : Michelle Permantier ; 3. & 25. : Claire Dicker ; 4., 8., 9., 11., 16., 17., 20., 23. & 24. : Marianne Mabilie ; 6. Steve Carlos Braem ; 7., 14., 19., 22., & 26. : Marc Hinderickx ; 10., 18. & 21. : Michel Galoppin ; 12. : Anne-Marie Paelinck ; 15. Marie Moretto – Copyright © 2023 CEBE-MOB

\* Envie d'en découvrir davantage ? Un panel plus fourni de photos est disponible sur notre site, rubrique « Galeries photos, Evènements, 24 septembre 2023 - Excursion en Zélande » :

[https://www.cebe.be/cebe/index2.php?s=1&l=f&tb=tb\\_publications&tb2=&m1=galeries&m2=&m1tc=false&idform=](https://www.cebe.be/cebe/index2.php?s=1&l=f&tb=tb_publications&tb2=&m1=galeries&m2=&m1tc=false&idform=)

(1) Nous avons inauguré les excursions en car en Zélande en 2002 et les avons poursuivies, sans discontinuité, jusqu'en 2023, avec comme seules exceptions 2015 (où le voyage fut annulé par manque d'inscriptions) et 2021 et 2022 (où il fut annulé pour cause de pandémie). Avant cela, nous avons organisé des sorties, en co-voiturage, vers la Zélande, toujours en hiver, en 1995, 1999, 2000 et 2001.

(2) La première sortie « Organismes marins » avec Guy Trompet remonte à 2006. Celle-ci fut réitérée en 2007, 2009, 2012, 2014, 2015 et 2018.

(3) La Zélande est, pour l'auteur de ces lignes, une région exceptionnelle qu'il ne se lasse pas de parcourir et ce, presque en toute saison (le plein été avec tous les touristes faisant exception !).

(4) Phoque veau-marin et Phoque gris.

(5) Nous avons rassemblé toutes les photos prises cette journée-là et les avons partagées avec l'ensemble des participants à la sortie qui en ont fait la demande.

(6) Que l'on m'excuse, à l'avance, si j'ai oublié quelqu'un dans cette énumération !

(7) Avant, on les appelait « Prochordés » ou « Urochordés ».

(8) Guy, très surpris par leur nombre, a expliqué avoir dû parfois nager au travers d'un « ban » (voir **Fig. 1.**).

(9) Dans l'anatomie animale, le « stop » correspond à la partie de la tête située en arrière du museau, au point où celui-ci rejoint le front et le reste du crâne.

(10) Soupe aux pois très rustique... qui me fait saliver rien que de l'évoquer sous ma plume !

(11) A notre avis, le pelage et la couleur des phoques n'est pas un critère de différenciation très pertinent. Normalement, le Phoque veau-marin est plus tacheté que le Phoque gris (et ceci est déjà moins vrai pour les femelles !), mais comment distinguer ces nuances sur des animaux nageant au cœur des eaux grises ?

(12) Les phoques, quant à eux, passent d'un côté à l'autre par une écluse : le Brouwerssluis.

(13) Pour rappel, celui-ci réunit une partie des eaux de la Meuse et du Rhin. On est donc ici en présence d'eaux saumâtres.

(14) On se moque souvent de la prétendue radinerie de nos amis hollandais, mais j'ai le souvenir que si l'accès à ce pont était payant il y a plus de 30 ans, à l'époque de mes premières sorties en Zélande, il n'en est plus rien aujourd'hui, et cela depuis longtemps !

(15) La Zélande est constituée d'îles, dont Noord-Beveland et Schouwen-Duiveland.

**ZELANDE 24/09/2023 – Inventaire des espèces observées,**

par Michel Moreels, en collaboration avec Steve Carlos Braem, Claire Dicker, Françoise Henin, Marianne Mabilille &amp; Anne-Marie Paelinck

**ALGUES VERTES**

*Codium* sp./-  
*Ulva* (anciennement *Enteromorpha*)  
*intestinalis*/-  
*Ulva lactuca*/Laitue de mer

**ALGUES BRUNES**

*Ascophyllum nodosum*/Goémon noir  
*Fucus serratus*/Fucus ou Varech dentelé  
*Fucus spiralis*/Fucus ou Varech vésiculeux  
*Sargassum muticum*/Sargasse japonaise

**ALGUES ROUGES**

*Chondria scintillans*/-  
*Chondrus crispus*/Goémon blanc  
*Gigartina pistillata*/-  
*Palmaria palmata*/Dulse  
*Plocamium cartilagineum* (probablement)  
*/Plocamium cartilagineux*

**LICHENS**

*Caloplaca maritima*/-

**FONGE**

*Bovista plumbea*/Boviste plombée  
*Lycoperdon mammiforme*/Lycoperdon mammiforme  
*Panaeolina foenicisecii*/Panéole des moissons

**PLANTES A FLEURS**

*Aster tripolium*/Aster maritime  
*Atriplex glabriuscula*/Arroche de Babington  
*Atriplex littoralis*/Arroche du littoral  
*Bolboschoenus maritimus*/Scirpe maritime  
*Bryonia dioica*/Bryone dioïque  
*Carex arenaria*/Laïche des sables  
*Elymus pungens*/-  
*Erodium cicutarium*/Erodium à bec de ciguë  
*Eryngium campestre*/Panicaud champêtre  
*Euphrasia* sp./Euphrase sp.  
*Glaux* (ou *Lysimachia*) *maritima*/Glaux maritime  
*Helminthotheca echioides*/Picride fausse-vipérine  
*Hippophae rhamnoides*/Argousier  
*Leontodon saxatilis*/Liondent des rochers  
*Leymus arenarius*/Seigle de mer  
*Matricaria maritima* : voir à *Tripleurospermum maritimum*  
*Picris echioides* : voir à *Helminthotheca echioides*  
*Plantago coronopus*/Plantain corne-de-cerf  
*Senecio inaequidens*/Séneçon du Cap  
*Senecio viscosus*/Séneçon visqueux  
*Sonchus arvensis*/Laiteron des champs

*Spergularia maritima* ou *media*  
 /Spergulaire maritime  
*Tripleurospermum maritimum*/Matricaire maritime

**SPONGIAIRES**

*Cliona celata*/Eponge clione  
*Halichondria panicea*/Eponge mie-de-pain

**CNIDAIRES**

*Actinia equina*/Actinie rouge  
*Aurelia aurita*/Méduse commune, bleue  
*Rhizostoma octopus*/Méduse rhizostome ou chou-fleur  
*Sertularia cupressina*/Hydraire cyprès

**ANNÉLIDES**

*Arenicola marina*/Arénicole (ver de vase ou ver noir)  
*Serpula* sp./Serpule sp.

**CRUSTACÉS**

*Balanus balanoides*/voir à *Semibalanus balanoides*  
*Cancer pagurus*/Crabe dormeur ou poupart  
*Carcinus maenas*/Crabe vert ou enragé  
*Crangon crangon*/Crevette grise  
*Hemigrapsus takanoi* ou *H. penicillatus* (les deux sont très proches et difficiles à distinguer)/Crabe à pinceaux  
*Homarus gammarus*/Homard européen  
*Idotea granulosa*/Idotée granuleuse  
*Semibalanus balanoides*/-

**INSECTES**

*Diplolepis rosae*/Cynips du rosier

**MOLLUSQUES**

*Buccinum undatum*/Buccin commun  
*Cerastoderma glauca*/Coque glauque  
*Crassostrea gigas* : voir à *Magallana gigas*  
*Crepidula fornicata*/Crépidule ou berlingot de mer  
*Ensis leei* (mais peut-être *Ensis arcuatus* ou *magnus*)/Couteau américain (ou Couteau arqué)  
*Littorina littorea*/Bigorneau vrai  
*Littorina obtusata*/Littorine obtuse  
*Magallana gigas*/Huître creuse du Pacifique  
*Mytilus edulis*/Moule commune  
*Nassarius reticulatus*/Nasse réticulée  
*Nucella lapillus*/Pourpre ou Pilau  
*Patella vulgata*/Patelle commune  
*Ruditapes philippinarum*/Palourde japonaise  
*Sepia officinalis*/Seiche commune  
*Spisula subtruncata*/Spirule tronquée

**TUNICIERS**

*Aplidium elegans*/Fraise de mer  
*Ascidella aspersa*/Ascidie sale  
*Botrylloides diegensis*/Botrylle de S. Diego  
*Ciona intestinalis*/Cione intestinale  
*Didemnum helgolandicum*/-  
*Styela clava*/Ascidie plissée

**OISEAUX**

*Anas platyrhynchos*/Canard colvert  
*Anser anser*/Oie cendrée  
*Anthus pratensis* /Pipit farlouse  
*Ardea cinerea*/Héron cendré  
*Arenaria interpres*/Tournepierre à collier  
*Branta leucopsis*/Bernache nonnette  
*Buteo buteo*/Buse variable  
*Calidris pugnax*/Combattant varié  
*Cettia cetti*/Bouscarle de Cetti  
*Chroicocephalus ridibundus*/Mouette rieuse  
*Circus aeruginosus*/Busard des roseaux  
*Columba livia*/Pigeon biset  
*Columba palumbus*/Pigeon ramier  
*Corvus corone*/Corneille noire  
*Corvus monedula*/Choucas des tours  
*Cyanistes caeruleus*/Mésange bleue  
*Cygnus olor*/Cygne tuberculé  
*Deelichon urbicum*/Hirondelle de fenêtre  
*Egretta garzetta*/Aigrette garzette  
*Erithacus rubecula*/Rougegorge familier  
*Falco peregrinus*/Faucon pèlerin  
*Falco tinnunculus*/Faucon crécerelle  
*Fulica atra*/Foulque macroule  
*Gallinula chloropus*/Gallinule poule-d'eau  
*Haematopus ostralegus*/Huîtrier pie  
*Hirundo rustica*/Hirondelle rustique  
*Larus argentatus*/Goéland argenté  
*Larus marinus*/Goéland marin  
*Limosa lapponica*/Barge rousse  
*Mareca strepera*/Canard chipeau  
*Motacilla alba*/Bergeronnette grise  
*Numenius arquata*/Courlis cendré  
*Oenanthe oenanthe*/Traquet motteux  
*Pandion haliaetus*/Balbuzard pêcheur  
*Phalacrocorax carbo*/Grand Cormoran  
*Phasianus colchicus*/Faisan de Colchide  
*Pica pica*/Pie bavarde  
*Platalea leucorodia*/Spatule blanche  
*Pluvialis apricaria*/Pluvier doré  
*Podiceps cristatus*/Grèbe huppé  
*Recurvirostra avosetta*/Avocette élégante  
*Spatula clypeata*/Canard souchet  
*Stumus vulgaris*/Etourneau sansonnet  
*Tadorna tadorna*/Tadorne de Belon  
*Tringa totanus*/Chevalier gambette  
*Turdus merula*/Merle noir  
*Vanellus vanellus*/Vanneau huppé

**MAMMIFÈRES**

*Lepus europaeus*/Lièvre d'Europe  
*Halichoerus grypus*/Phoque gris  
*Phoca vitulina*/Phoque veau-marin

**Vous déménagez ?**

N'oubliez pas de nous communiquer votre nouvelle adresse. Ainsi, nous pourrions continuer à vous faire parvenir votre bulletin ! Pour nous contacter, un simple courriel suffit (à [andrecoisy@cebe.be](mailto:andrecoisy@cebe.be) ou à [info@cebe.be](mailto:info@cebe.be)) avec vos nouvelles coordonnées et le tour est joué. Nous garantissons le respect de votre vie privée ; vos données ne seront utilisées que dans le cadre de notre association.





# Nos sites

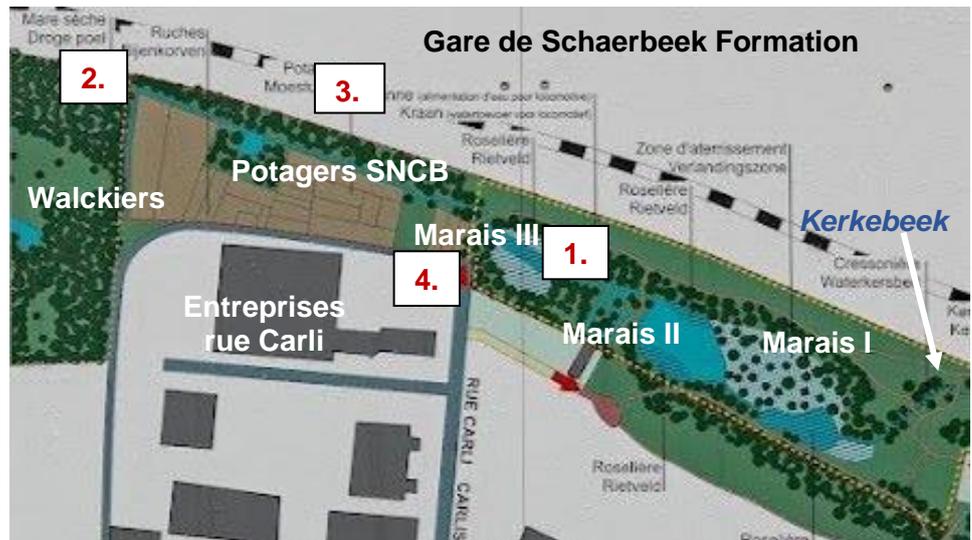
## Actualités : de gros travaux au Moeraske

Par Michel Moreels

De novembre 2023 à fin février 2024, le Moeraske sera impacté par d'importants travaux.

Ceux-ci concernent **le curage des marais II et III**<sup>(1)</sup> avec le remplacement du « moine » du marais II, ainsi qu'**une « récupération » des eaux du Kerkebeek**<sup>(2)</sup>, en aval du marais II, celle-ci incluant :

1. la pose d'un « moine » à hauteur du collecteur du Leibeek<sup>(3)</sup> (4) ;
2. la pose d'un ouvrage de sortie à hauteur du Walckiers ;
3. le recreusement du lit du ruisseau derrière la zone des potagers SNCB ;
4. et enfin, le placement d'un nouveau pont piéton à l'entrée du Moeraske, rue Carli.



Zone des travaux de réhabilitation des marais II & III et de recreusement du lit du Kerkebeek (Détail du plan de Bruxelles Environnement sur l'affiche d'information placée à l'entrée du Moeraske)

Ces travaux s'imposaient, car notre association, gestionnaire du site depuis 1988, ne parvenait plus à empêcher l'atterrissement des marais II et III, ni à juguler la perte trop importante d'eau du Kerkebeek à hauteur de la captation du Leibeek<sup>(5)</sup>.

Revenons, plus en détail, sur les deux problématiques principales.

### a. L'atterrissement des marais

Ce phénomène est normal. Sous nos latitudes, quasi tout espace naturel se transforme inexorablement en bois de feuillus. Il en va ainsi des prairies (ce qui explique nos programmes de fauches), mais aussi... des fossés et des mares<sup>(6)</sup> ! Ces dernières, en effet, sont des milieux stagnants dont l'évolution naturelle conduit au comblement par accumulation de matière organique constituant, au fil du temps, une couche de vase de plus en plus importante. A mesure que la profondeur de l'eau s'amenuise, les végétaux installés sur les rives, tels les massettes, roseaux, saules et aulnes, avancent et colonisent l'ensemble de la mare.

Au Moeraske, nous avons pu manuellement, par des fauches régulières avec évacuation de la matière fauchée, contrôler ce phénomène de 1988 à 2019 (voir **fig. 1.**, ci-contre). Pour preuve, durant tous les hivers, le marais était en eau libre sur au moins 70 % de sa surface. Depuis début 2020 – hélas ! –, ce n'était plus le cas : ni notre énergie, notre obstination, ou le recours à une barque spécialement achetée à cet effet, n'y firent : le marais était recouvert en permanence à plus de 90 % par les roseaux et surtout, les massettes. La densité des végétaux, leur résilience et la profondeur de la couche de vase (plus de 1,5 m !) rendaient nos interventions inefficaces, voire même dangereuses pour nos bénévoles. Nous en étions arrivés à un moment où la situation dépassait nos moyens.



1. Cette photo de mars 2021 montre bien la surface de l'étang colonisée au fil des ans par les roseaux et massettes, tout juste fauchés à ras par nos soins

### b. La perte d'eau du Kerkebeek

Si celle-ci n'est pas neuve, elle s'est intensifiée, elle aussi, ces dernières années.

De fait, alors que le Kerkebeek coule en aval du marais II parallèlement aux voies du chemin de fer, une partie de l'eau en a toujours été captée, à une trentaine de mètres en deçà du moine, par la canalisation le reliant au Leibeek. Pour garantir la présence de l'eau dans le marais III et derrière les potagers SNCB de la rue du Château, la CEBE avait installé, au tout début des années '90, une sorte de barrage à hauteur de ladite canalisation. Par la suite, notre association a, par deux fois, renouvelé cet édifice et il en fut de même ultérieurement de Bruxelles Environnement, qui intervint à deux reprises en remplaçant piquets et palplanches.

Malgré ces interventions, force fut de constater que trop d'eau s'écoulait encore à travers le barrage, et que, malgré nos efforts, il n'était plus possible de limiter les fuites<sup>(7)</sup>. Ici aussi, une intervention drastique s'imposait !



2. Intervention sur les marais en novembre 2023 : un véhicule amphibie rabat les boues vers la berge, où une pelle mécanique s'en saisit pour les stocker dans un camion monté sur chenilles

Le curage des marais et les interventions sur le cours du Kerkebeek ont été initiés, il y a maintenant plus d'un an, par Bruxelles Environnement, en concertation avec Urban Brussels<sup>(8)</sup> et la CEBE qui fut conviée à plusieurs réunions préparatoires sur le terrain. Disons tout de suite que notre coopération fut – et reste ! –, excellente sur ce projet, Bruxelles Environnement étant à l'écoute de ses partenaires ! Nous sommes d'ailleurs invités aux réunions de chantier qui ont lieu une fois par semaine durant toute la durée des travaux.

Concrètement, il est indéniable que ceux-ci sont intrusifs : il y a de lourds engins de chantier en action ; ils font de multiples allers-retours entre, principalement, le « marais II » et le bas de la rue Carli, pour évacuer les tonnes de boue ; certains arbres<sup>(9)</sup> ont été abattus pour permettre le passage desdites machines.

La partie du Moeraske proche de la zone des travaux est fermée au public pour de nombreuses semaines. On a, sans doute, la désagréable impression d'atteinte à la conservation des lieux. Ceci n'est pourtant que temporaire ! Rapidement, une fois les travaux terminés, la Nature reprendra ses droits et certains végétaux, entre autres, profiteront sans aucun doute des nouvelles opportunités qui leur seront offertes. Mais surtout, le marais redeviendra... marais, comme il l'était jusqu'à il y a peu, et le Kerkebeek s'écoulera à nouveau sans perte de débit ni fuite jusque derrière la rue du Château. Ce sera juste un mauvais moment à passer en quelque sorte, une étape pénible avant une renaissance ! Et pour s'en convaincre, le mieux est d'aller faire un petit tour non loin de là, sur le site de l'étang du Doolegt, curé début 2023 à l'initiative de Bruxelles Environnement, car... lui aussi était victime d'atterrissement !

Crédit photographique : Photos 1. : Jean-Philippe Coppée ; 2. : Marc Hinderickx – Copyright © 2023 CEBE-MOB.

(1) Le « marais II » est le marais principal du Moeraske. C'est autour de lui que toute la protection du site s'est initialement articulée, il y a maintenant plus de trente ans. Le « marais III » est le marais situé au bas de la rue Carli. Quant au marais I, il est situé juste en amont du marais II et a désormais complètement atterri.

(2) Le Kerkebeek est le nom du ruisseau qui alimente les trois marais du Moeraske ; il prend sa source sur la commune de Haren ; c'est un sous-affluent de la Senne via le Maelbeek, qu'il rejoint en souterrain.

(3) Le « moine » actuel – qui désigne le système permettant de moduler le niveau d'eau du marais –, a été placé par la CEBE fin des années 1990 en remplacement d'un premier « moine », déjà mis en place par la même dix ans plus tôt.

(4) Il s'agit d'un sous-affluent de la Senne s'écoulant sur le site tout proche de la gare de Schaerbeek Formation.

(5) Cette captation est située dans un axe Nord-Sud en allant de la « vanne SNCB » jusqu'au dressage canin Picardie.

(6) Au contraire de la mare, l'étang peut être totalement vidangé.

(7) Ces derniers mois, nous sommes intervenus à plusieurs reprises, cherchant à obturer, mais en vain, les multiples fuites. Travail besogneux, mais complètement inutile, l'eau, bloquée quelque temps à un endroit, resurgissant quasi immédiatement quelques décimètres plus loin !

(8) Pour rappel, le site du Moeraske est classé.

(9) Tous répertoriés avec la CEBE.

## A la découverte des araignées de l'Hof ter Musschen

Par Nathalie Villafane

**Ce dimanche 3 septembre**, un petit groupe de personnes avait répondu présent pour participer à une guidance à l'Hof ter Musschen sur le thème des araignées. Il fallait un peu de courage, de la curiosité mais aussi l'envie de croiser quelques beaux spécimens comme **l'Argiope frelon**.

Notre guide, Claire, annonce très vite la couleur : les araignées sont des super-héroïnes, des mamans dévouées, des prédatrices... pour les insectes... En bref, elles sont fascinantes.

Nous commençons par une petite introduction théorique nécessaire sur l'anatomie de l'araignée. Nous savons qu'elle possède 8 pattes, mais aussi que certaines espèces ont parfois 6 ou même 8 yeux positionnés sur une ou deux rangées. Nous apprenons qu'elle a des glandes séricigènes avec lesquelles elle fabrique différents fils de soie, qu'elle mue pour grandir, qu'elle a beaucoup de soies sur ses pattes (autres que les fils de soie) pour percevoir le monde. A la moindre vibration, elle nous aura déjà repérés !

Il est temps d'aller découvrir quelques occupantes du fournil de l'Hof ter Musschen. C'est qu'il y a beaucoup de toiles au plafond ! Claire ferme la porte pour se trouver dans l'obscurité et éclairer à l'aide d'un spot lumineux les toiles de très beaux **pholques**. Pour ne pas trop les déranger, nous poursuivons notre chemin et prenons la direction du verger, à l'ombre, car il faisait chaud ce jour-là.

Claire nous raconte l'origine du nom « arachnide » et la légende de celle qui a voulu défier la déesse Athéna. Mais voilà qu'une **Epeire diadème** a décidé de se déplacer parmi nous pour faire connaissance ! Tant que son fil de sécurité ne sera pas sectionné, elle restera accrochée à nous sans qu'on s'en aperçoive et réapparaîtra brusquement sur notre main, dans notre cou ou dans le dos...



1. Geneviève joue avec l'Epeire accrochée à son fil de sécurité, sous les yeux curieux de l'assemblée

Certaines araignées portent comme nom vernaculaire le dessin visible sur leur abdomen. Et hop, Claire sort de son classeur un jeu de devinettes avec des photos à l'appui pour découvrir les noms de quelques araignées : **l'Araignée Napoléon**, **l'Epeire à quatre points**, **la Diodie tête de mort**...



Quelques espèces observées : 2. Pholque / 3. Pissare admirable / 4. Epeire diadème

Et si nous partions à la recherche de quelques toiles dans la prairie ? Mais comment faire pour les trouver quand le soleil tape déjà fort ? Au petit matin, la rosée perle sur les toiles que nous voyons de loin... C'est alors que Michèle sort de son sac un vaporisateur qu'elle actionne d'une main de maître et des milliers de gouttelettes minuscules viennent s'accrocher à une toile jusque-là invisible. Comme c'est joli ! La toile est vide et nous décidons de pousser nos investigations plus loin.

Nous approchons de l'endroit où l'**Argiope frelon** a été observée et photographiée il y a quelques jours. Avec un peu de chance, elle n'a peut-être pas quitté l'endroit. Quelques Frelons européens passent à côté de nous... Leur nid ne doit pas être très loin.

Notre guide nous invite à observer autour de nous et de l'appeler dès qu'une piste se présente. Et soudain, sous le brouillard du vaporisateur, tendue entre deux tiges de roseaux, une toile se révèle avec sa locataire jaune et noire. Oui, c'est bien elle... Nous voilà tous accroupis à observer la fameuse, la magnifique, l'élégante **Argiope frelon** !



5. La bien nommée Argiope frelon (Hof ter Musschen – Août 2023)

Nous comprenons maintenant mieux son appellation. Au milieu de sa grande toile, elle ne bouge pas et reste immobile, malgré les perles d'eau qui humectent sa toile. Au centre de celle-ci, on observe un zigzag de soie plus épais que le reste : c'est le *stabilimentum*. Vu la taille imposante de l'animal, il doit s'agir d'une femelle. Une autre toile est découverte un peu plus loin. Le bonheur est à son comble !

Nous poursuivons pourtant notre chemin car d'autres araignées nous attendent. Le soleil est cependant déjà haut dans le ciel et notre montre indique midi trente. Il est temps de clôturer cette guidance non sans une pointe de regret car notre œil aguerrri commençait à repérer les toiles sans vaporisateur.

Merci, Claire, pour cette leçon et introduction au monde fascinant des araignées ! Rendez-vous l'année prochaine pour la rencontre d'autres espèces.

### Le petit mot de Claire

Merci à Michèle de m'avoir aidée et accompagnée lors de cette sortie.

Araignées rencontrées ce jour à l'Hof ter Musschen :

- Araignées-loups (*Lycosidae*) du genre *Pardosa* sur roseaux fauchés ;
- *Araneus diadematus*, *Epeire diadème* ou Araignée porte-croix ;
- *Argiope bruennichi*, *Argiope frelon* ou fasciée, au nombre de deux dans la prairie humide ;
- *Clubionidae* (?) nageant sur l'eau entre les roseaux de la Woluwe ;
- *Pholcus phalangioides* *Pholque*, dans le fournil ;
- *Pisaura* sp., petites *Pisaures* venant d'éclore et se déplaçant sur les murs du fournil.

Crédit photographique : Photos 1. : Nathalie Villafane ; 2. (Evere – Août 2023) : Jean-Philippe Coppée ; 3. & 5. : Michèle Rooseleir ; 4. : Claire Dicker – Copyright © 2023 CEBE-MOB.



### Un grand scoop pour un tout petit trésor...

Qu'est-ce que cette mini-montgolfière renversée suspendue par quelques soies tout près du sol ?

**Vous l'avez deviné** : c'est le petit cocon rempli d'œufs de Dame Argiope, qu'elle a confié à la nature avant de mourir en fin d'été ; il fait tout au plus 25 mm de diamètre et est décoré de zébrures brunes, la signature de sa génitrice ! Quelques centaines de minuscules araignées en sortiront aux beaux jours pour essayer de par le monde, et tenter de perpétuer la fabuleuse vie des argiopes !

Claire, de son œil expérimenté, l'a découvert et photographié, petite boîte à surprises enfouie dans la végétation.

Admirable !

Photo : (Zuidcoote – Novembre 2023) : Claire Dicker – Copyright © 2023 CEBE-MOB



# Actions

## Gestion de décembre à l'Hof ter Musschen

Par Michel Moreels & Jean-Philippe Coppée

**Ce 2 décembre**, lors de la gestion mensuelle, nous avons enfin terminé le ramassage du produit des fauches 2023.

La fauche est essentielle pour les milieux naturels herbacés. Elle permet notamment de maintenir leur caractère ouvert en empêchant la recolonisation par les arbustes.

Cependant, le produit des fauches doit être évacué. Si celui-ci restait sur place, il commencerait à se dégrader et à libérer trop de nutriments dans l'environnement. Cela conduirait à une évolution non souhaitable de la végétation. A titre d'exemple, cela pourrait favoriser les orties qui, par leur développement, étoufferaient des espèces plus fragiles.

Le ramassage des produits de fauche, commencé en septembre, a fait l'objet de plusieurs gestions mensuelles et de gestions spéciales (par exemple, journées de volontariat et de team building).

La masse végétale à traiter cette année était particulièrement importante, mobilisant beaucoup de temps et de force physique pour son évacuation.

A vue de nez, et cette approximation vaut ce qu'elle vaut, nous estimons la matière fauchée à environ 60 m<sup>3</sup>. Un volume de 40 m<sup>3</sup> a été évacué hors du site (**voir photo ci-contre**) et sera récupéré par la commune de Woluwe-Saint-Lambert (merci à elle !) afin d'être composté. Une vingtaine de m<sup>3</sup> ont été stockés sur le site en un endroit spécifiquement consacré à cet effet. Un fameux boulot, donc !

Cette tâche terminée, cela ne signifie pas pour autant que nos bénévoles n'auront plus qu'à se reposer, ces prochains mois. Pour preuve, une partie d'entre eux a déjà consacré toute la même journée du 2 décembre à couper un arbre tombé sur une clôture. Et puis, il y a aussi le travail d'entretien et de réparation de ces mêmes clôtures. Et puis l'élagage des saules têtards est à venir. Et puis, et puis... En fait, il y a toujours des choses utiles à faire sur nos sites !



Produit de fauche 2023 stocké le long du bd de la Woluwe  
Michel Moreels – Copyright © 2023 CEBE-MOB

## Samedi 23/03/2024 : grand nettoyage de printemps au Moeraske

Par Michel Moreels



Résultat de la collecte de déchets 2023  
Michel Moreels – Copyright © 2023 CEBE-MOB

Cette désormais traditionnelle action de ramassage de déchets au Moeraske sera organisée **le samedi 23 mars prochain**, en collaboration avec la commune d'Evere et d'autres associations everoises.

**Venez nombreux**, car le site en a bien besoin : voyez le résultat de la collecte 2023 ! Enfilez vos gants, bottes ; nous fournissons pinces, sacs et brouettes !

**Rendez-vous à 9 h 30, au bas de la rue Carli. Fin prévue vers 12 h 30, avec le verre de l'amitié offert par la CEBE !**



# Produits & Publications

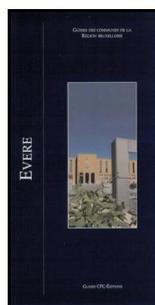
## Publications



€ 2,5

### 1. Moulin d'Evere : dernière mouture

La saga séculaire du moulin, par *Alain Doornaert*



€ 10

### 2. A la découverte des sites et monuments d'Evere



€ 5

### 3. Le Patrimoine sculptural de Woluwe-Saint-Lambert, par Bernard Ide et Geneviève Vermoelen



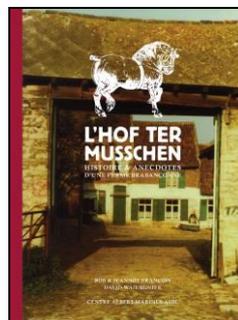
€ 15

### 4. Le petit Patrimoine de Woluwe-Saint-Lambert, par Geneviève Vermoelen



€ 15

### 5. Woluwe intime. Splendeurs des intérieurs, par Geneviève Vermoelen et Catherine Bioul



€ 16

### 6. L'Hof ter Musschen - Histoire et anecdotes d'une ferme brabançonne

25 cm x 17,5 cm - 128 pages couleurs - 245 illustrations



€ 16

### 7. Petit traité de boulangerie traditionnelle. 12 ans au Fournil de l'Hof ter Musschen, par David Waiengnier

Format A4 couleur - 110 pages - 156 illustrations

Frais de port : € 1,50 (sauf 6. L'Hof ter Musschen – Histoire et anecdotes : € 3,50).

A verser au compte (IBAN) BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB), communication « Brochures » + les numéros des brochures souhaitées.

Pour 7. **Petit traité de boulangerie traditionnelle. 12 ans au Fournil de l'Hof ter Musschen** : achat uniquement via <https://www.fournilhtm.be/htm/traite-de-boulangerie/> ou au fournil lors des formations de boulangerie. Frais de port : € 2,75

## Un geste pour la Nature ? Agissez avant qu'il ne soit trop tard !!!!

La Nature vous intéresse ? Vous voulez œuvrer au bénéfice de celle-ci à Bruxelles, près de chez vous ?

**Rejoignez les bénévoles de la CEBE !** Le Moeraske (à Evere et Schaerbeek), l'Hof ter Musschen (à Woluwe-Saint-Lambert) ont besoin de vous !

Participez à nos « journées de gestion » sur ces sites (le premier samedi du mois à l'Hof ter Musschen et le deuxième au Moeraske). Selon les saisons, venez nous aider à planter ou tailler des arbres, entretenir des mares, faucher des prairies, évacuer les foin, ... Aucune connaissance ou aptitude physique particulière n'est requise. Nos volontaires expérimentés vous encadreront, quel que soit votre âge. Et même si vous n'appréciez pas (ou plus trop) le travail physique, vous pouvez encore nous aider ! Car **une association comme la nôtre a aussi besoin d'aide dans d'autres domaines** : administratif, logistique, fonctionnel, juridique, informatique, rédactionnel, scientifique, pédagogique, ... Il y a tant à faire !

**La préservation de la Nature est l'affaire de tous en général et de vous-même en particulier !** Venez-nous rejoindre et parlez-en à d'autres !.

Contact : Michel Moreels : 0469 / 166 020 ou [michel.moreels57@hotmail.be](mailto:michel.moreels57@hotmail.be) / Denise Debacker : 0465 / 074 005 ou [kavalove52@gmail.com](mailto:kavalove52@gmail.com).



# Agenda

## Visites – Animations – Gestions

Les coordonnées des différents responsables sont disponibles en page 2.

Toutes les visites et animations sont gratuites, à l'exception des animations de boulangerie traditionnelle au fournil de l'Hof ter Musschen et des visites spécifiques (écoles, groupes, etc.).

### Visites guidées mensuelles des sites naturels

Un thème est développé chaque mois. Les visites gardent toutefois leur caractère général. Ainsi, même si le thème choisi est celui des fleurs de prairie, nous ne manquerons pas de vous faire admirer le ballet d'une libellule ou l'exploration méthodique d'un tronc par un pic épeiche. Les visites se font à pied : il faut se munir de bottes ou de bonnes chaussures selon les conditions météo.

**Rendez-vous :**

- Hof ter Musschen : Coin av. Hippocrate & Bld de la Woluwe à Woluwe-Saint-Lambert  
Accès : bus 42 et 79, arrêt Thiry-Woluwe ou Hof ter Musschen.
- Moeraske/Walckiers : Parvis de l'Eglise Saint-Vincent à Evere.  
Accès : tram 55, arrêt Fonson, bus 59, 64, 45, arrêt Saint-Vincent.

**Dates :**

- Hof ter Musschen : 1<sup>er</sup> dimanche du mois, de 10 à 13 h 00.
- Moeraske/Walckiers : 2<sup>e</sup> dimanche du mois, de 10 à 13 h 00.

### Visite du Potager biologique du Houtweg

Initiation aux techniques vertes, présentation d'espèces peu connues, illustration d'un jardin sauvage.

**Rendez-vous :** Croisement rues de Verdun – Houtweg – L. Vandenhoven  
Accès : tram 55, arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent ou Vandenhoven.

**Dates :** Tous les 3<sup>e</sup> samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h 00.

### Visite du Jardin des Aromatiques du moulin d'Evere

La CEBE a aménagé un jardin présentant une soixantaine d'herbes aromatiques au pied du moulin d'Evere, dont nous contons également l'histoire. Possibilité de visite du moulin (entrée Musée : € 3).

**Rendez-vous :** Rue du Moulin à vent, au pied du moulin d'Evere.  
Accès tram 55, arrêt Tilleul.

**Dates :** tous les 4<sup>e</sup> samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h 00.

### Visites guidées « nature » réservées aux élèves des écoles secondaires

Découverte de la faune et de la flore de nos sites de l'Hof ter Musschen ou du Moeraske-Walckiers. Tout au long de l'année scolaire, à la demande (prendre contact avec les responsables, cf. coordonnées en p. 2).

### Animations « nature » réservées aux enfants des écoles maternelles et primaires

Découverte de la flore et de la faune du jardin, initiation à la culture de légumes, sensibilisation à l'importance de la biodiversité et du développement durable. Le tout de manière ludique, à l'aide de contes, comptines, land-art, livres, revues, loupes, etc. Durée : environ 1 h 00.

**Rendez-vous :** Potager biologique du Houtweg : croisement rues de Verdun – Houtweg – Vandenhoven.  
Accès : tram 55, arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent ou Vandenhoven.

**Quand :** A la demande (contactez les responsables, cf. p. 2).

### Formation de boulangerie traditionnelle



Venez pétrir, façonner et cuire votre pain au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XVIII<sup>e</sup> siècle).

Formation combinée avec exposés didactiques et visite du moulin de Woluwe. Maximum 12 personnes – Réservation indispensable par le site <https://www.fournilhtm.be>. Une fois par mois, d'avril à octobre, de 9 à 16 h 30. PAF : € 30.

#### **Four banal**

Venez cuire vos pains, préparés chez vous, au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XVIII<sup>e</sup> siècle).

Une fois par mois (exceptionnellement 2 fois), le dimanche à 15 h 00 (enfournement à 15 h 15). Réservation indispensable sur [reservation\\_cuisson@cebe.be](mailto:reservation_cuisson@cebe.be) – infos : <https://www.fournilhtm.be>. PAF : € 1 par pain.

**Agenda 2024 :** consultez le site <https://www.fournilhtm.be>.

### Journées de gestion

Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous, afin de consacrer quelques heures de votre temps à la sauvegarde du patrimoine naturel et monumental bruxellois.

Hof ter Musschen – Fournil : 1<sup>er</sup> samedi du mois, de 10 h 00 à 16 h 30 (RV à 10 h 00 au fournil).

Moeraske : 2<sup>e</sup> samedi du mois, de 9 h 30 à 16 h 30.

(RV à 9 h 30 au garage croisement rue Chaumontel – rue Walkiers).

## Cotisations et dons

Le paiement d'une cotisation ou d'un don peut s'effectuer à votre convenance et à n'importe quel moment de l'année. **Lors du paiement, veillez toujours bien à indiquer le(s) nom(s) et prénom(s) des membres pour le(s)quel(s) la cotisation est versée (si cotisation familiale p.ex.).**

Le paiement du minimum de cotisation vous permet de recevoir quatre numéros de « L'Echo du Marais » sur une période de douze mois.

### Cotisations :

**Membre adhérent : € 6,00 (minimum).**

**Membre protecteur : € 12,50 (minimum).**

**Cotisation familiale : € 8,00 (minimum).**

### Dons :

**Tout don, aussi minime soit-il, est le bienvenu. Une attestation fiscale est délivrée pour tout don non cumulé d'au moins € 40,00 (hors cotisation) pour l'année civile.**

**Pour COTISATIONS ET DONS UNIQUEMENT - Compte bancaire (IBAN) :  
BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB) de la CEBE à 1140 Bruxelles.**

**Pour tout autre paiement - Compte bancaire (IBAN) :  
BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB).**

**Attention ! N'OUBLIEZ PAS DE PAYER VOTRE COTISATION 2024 ; Si l'étiquette collée sur ce bulletin est marquée d'un point rouge, ceci signifie que vous n'êtes plus en ordre de cotisation et que ce bulletin est le dernier que nous pourrions vous envoyer !  
N'attendez pas, réabonnez-vous dès aujourd'hui !**

La CEBE se caractérise aussi par le montant très modeste de sa cotisation !  
Compte bancaire : BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB).

Trésorier : Patrick Vanden Borre - GSM : 0478 / 979 510.

## L'Echo du Marais en version digitale... et en couleurs



Il vous est loisible de recevoir votre « Echo du Marais » en version digitale (format PDF). Cela signifie que vous pourrez stocker et imprimer, si vous le voulez, un exemplaire en couleurs de votre bulletin.

Les personnes qui ne désirent plus recevoir la revue par la poste mais plutôt la télécharger sur notre site Web ([www.cebe.be](http://www.cebe.be)) doivent nous en faire la demande par courriel à l'adresse [info@cebe.be](mailto:info@cebe.be) ou [andrecosy@cebe.be](mailto:andrecosy@cebe.be) en nous communiquant leurs nom et adresse (voir étiquette de votre dernier exemplaire papier) afin qu'elles puissent être identifiées sans ambiguïté.

Vous serez alors supprimé de la liste des abonnés « papier » et recevrez, à chaque parution, un courriel avec les instructions vous permettant de télécharger le dernier numéro de « L'Echo du Marais ». Les modalités d'abonnement (4 numéros par an) restent inchangées.

Les avantages de ce système sont doubles. Pour l'environnement, cela permet de préserver les ressources (économie de papier et de transport) et pour la CEBE, cela constitue une économie de moyens financiers qui peuvent être mobilisés pour d'autres actions.

A vous de décider !

## Dates

### NOS GESTIONS MENSUELLES

Merci de vous inscrire auprès d'André ([andrecoisy@cebe.be](mailto:andrecoisy@cebe.be)). Voici les prochaines dates de gestion pour le 1<sup>e</sup> trimestre 2024 :

- les **samedis 06/01, 03/02 & 02/03** à l'**Hof ter Musschen** ;
- les **samedis 13/01, 10/02 & 09/03** au **Moeraske-Walckiers**.

### NOS VISITES GUIDÉES (nul besoin de s'inscrire : participation libre)

- **Di 07/01** : Hof ter Musschen – *Observations hivernales*, par M. Moreels.
- **Di 14/01** : Moeraske-Walckiers – *Observations hivernales*, par M. Moreels.
- **Di 04/02** : Hof ter Musschen – *Reconnaissance des ligneux aux port, écorce, bourgeons*, par J. Randoux.
- **Di 11/02** : Moeraske-Walckiers – *Reconnaissance des ligneux*, par Chr. Rombaux.
- **Di 03/03** : Hof ter Musschen – *De l'Hof ter Musschen au Kapelleveld*, par J. Randoux.
- **Di 17/03** : Walckiers – *Les bryophytes*, par A. & M. Sotiaux (**ATTENTION** : cette visite guidée est programmée non pas pour le 2<sup>e</sup> dimanche de mars, comme traditionnellement à la CEBE, mais bien pour le **3<sup>e</sup> dimanche, le 17/03/2024, et ce au départ du bas de la rue Carli** (et non pas de l'église Saint-Vincent).

**Contacts** : M. Moreels : 02 / 460 38 54, [michel.moreels57@hotmail.be](mailto:michel.moreels57@hotmail.be) / J. Randoux : 0470 / 929 833, [johanjean@skynet.be](mailto:johanjean@skynet.be) / Chr. Rombaux : 02 / 242 50 43, [christianrombaux@skynet.be](mailto:christianrombaux@skynet.be) / A. & M. Sotiaux : voir M. Moreels.

### ACTIVITES SPECIALES

- **Di 28/01** : Zélande – *Excursion ornithologique*. **COMPLET !**
- **Sa 23/03** : Moeraske – *Grand nettoyage de printemps* : modalités pratiques : voir p. 20.



Visite guidée d'avril 2023 au Moeraske animée par Michel Moreels : le public descend vers le Moeraske à partir du « point de vue »  
Marc Hinderickx – Copyright © 2023 CEBE-MOB

### Auriez-vous une adresse courriel à nous communiquer ?



Afin de faciliter les contacts, nous aimerions pouvoir disposer de votre adresse courriel :

- pour vous rappeler une activité particulière ou signaler une menace sur l'un de nos sites,
- pour vous avertir en cas de retour d'un exemplaire « papier ».

**Si vous souhaitez nous communiquer, modifier ou supprimer vos coordonnées courriel et autres, merci de nous écrire (à l'adresse [andrecoisy@cebe.be](mailto:andrecoisy@cebe.be)). Nous garantissons leur usage dans le cadre strict et unique de la CEBE, nous conformant ainsi à la loi sur la protection des données à caractère personnel.**